



6

INFOS

La station Monts-Jura

7

GEX FÊTE NOËL !

Programme des festivités

9

ZOOM SUR...

Le parcours historique



GEX EN IMAGES



20 et 21 septembre

1^{re} édition
« Les Musicales Gessiennes »,
soit 3 concerts organisés
par « La Note Bleue »
à la salle des fêtes.



27 septembre

1^{er} rendez-vous de
la saison culturelle 2019-2020
à la salle des fêtes
avec le concert
« Les P'tites Brel ».



21 et 22 septembre

Visites du Parcours historique
par Alexandre Malgouverné puis
dégustations de produits locaux
organisées par les commissions
Culture et Patrimoine.



4 au 13 octobre

515 personnes ont visité l'exposition de photos anciennes
« Il était une fois Gex II » organisée par 2 bénévoles gexoises
à la salle des fêtes.



8 octobre

Natacha Milan et Yann Bertrand étaient les hôtes
de la manifestation organisée par le CCAS de la Ville
à l'espace Perdtemps dans le cadre de la Semaine bleue.



9 octobre

Monsieur le Maire accueillait les nouveaux arrivants
à la salle l'Expo.



18 octobre

Salle des fêtes comble avec le « Thomas Pythoud Jazz Quartet »,
deuxième concert de la saison culturelle.



20 octobre au 3 novembre

Le jeune public a profité de la 16^e édition du festival
« P'tits Yeux Grand Écran » Enfantastique : 400 visites pour
la journée d'ouverture : 523 spectateurs et 1 182 entrées au cinéma !



27 octobre

Les jeunes agriculteurs du Pays de Gex proposaient
une édition très fréquentée de la Journée paysanne,
à l'espace Perdtemps.



GEX, MA VILLE

“ Une étape importante est franchie avec la fin des travaux lourds de voirie sur le trajet du Bus à Haut Niveau de Service conduits par le Département, de l'Aiglette à la rue de Genève. La ville a terminé dans le même temps la requalification de l'avenue de La Poste. Dans quelques semaines, les demandes réglementaires d'urbanisme seront déposées pour l'aménagement Cœur de Ville et la Maison de Santé. Tous ces dossiers sont majeurs pour l'avenir de Gex. En cette fin d'année, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous de très belles fêtes en n'oubliant pas celles et ceux qui souffrent de maladie, d'isolement et de difficultés particulières.

Le Maire,
Patrice DUNAND ”



BILLETTERIE SAISON CULTURELLE

La billetterie pour les spectacles de la saison culturelle est ouverte pour toutes les soirées proposées et présentées sur la brochure que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres l'été dernier ou disponible à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque municipale ou à l'agence de l'Office de Tourisme. Le document de la saison culturelle est aussi en ligne sur le site de la ville. Une belle idée de cadeau pour les fêtes !



Du 16 janvier au 22 février 2020, trois agents recenseurs déposeront et récupéreront des questionnaires dans un secteur déterminé de la ville comportant environ 230 logements. Les personnes résidant dans les logements concernés par l'enquête seront informées de la visite d'un agent recenseur par le biais d'une lettre déposée début janvier dans leur boîte aux lettres. L'agent recenseur, muni d'une carte professionnelle, remettra des identifiants pour un recensement en ligne (encore plus simple) ou des questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu ensemble.

Accepter de prendre quelques minutes pour remplir les documents c'est faire preuve de civisme. Merci de réserver le meilleur accueil à nos trois agents.



François
DEGUEURCE



Philippe
GUILLOT



Yacine
STAMBOULI



PLAN GRAND FROID

Le Centre Communal d'Action Sociale recommande aux personnes âgées, handicapées ou isolées à domicile de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernales, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.



REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Vous venez d'aménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Faites-vous rapidement connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 50 42 63 01. Il suffira, pour votre inscription, que vous transmettiez ensuite une copie de votre pièce d'identité. Les colis seront distribués le week-end du 13 au 15 décembre.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars pour le premier tour et au dimanche 22 mars pour le second. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019. Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Conditions de vote

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- > avoir au moins 18 ans ;
- > être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- > être inscrit sur les listes électorales ;
- > jouir de ses droits civils ou politiques.

Vote des étrangers

Il est possible de voter aux municipales sans être français. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales.

En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- > la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- > la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- > la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- > par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- > par téléphone : 01 49 55 82 22.

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récapitulé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

GDS Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07

Retrouvez-nous sur internet :
<http://www.frgdsra.fr/>
<http://www.facebook.com/sectionapicole.FRGDSRA>
<http://www.frelonsasiatiques.fr/>



LES ÉCHOS DU CONSEIL

Les comptes-rendus des conseils municipaux font l'objet d'un affichage (devant la Mairie) et sont publiés sur le site www.ville-gex.fr.

2 septembre 2019

Le Conseil Municipal

- › émet un avis favorable au projet départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage assorti d'une réserve ;
- › émet un avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière du Haut Bugey (SIIF) à compter du 1^{er} janvier 2020 ;
- › autorise M. Marc Danguy, représentant de la ville de Gex à l'assemblée générale de la Société Publique Locale (SPL) Territoire d'Innovation, à adopter trois résolutions à la prochaine assemblée générale extraordinaire de la SPL Territoire d'Innovation ;
- › confirme la participation de la Ville à l'événement transfrontalier « La nuit est belle » le jeudi 26 septembre 2019 et décide de procéder à une extinction totale de l'éclairage public sur le territoire communal, dès le début de soirée et durant toute la nuit ;
- › accepte l'avenant n°1 à la convention financière passée entre la Commune et la Communauté d'Agglo du Pays de Gex relative aux installations de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) ;
- › approuve la convention de mandat d'encaissement de recettes liées à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ;
- › approuve la création d'une nouvelle activité de service de recharge pour véhicules électriques et décide d'adopter le régime de la franchise en base de TVA ;
- › sollicite auprès de Pays de Gex Agglo le versement du fonds de concours pour un montant de 100 000 € dans le cadre des travaux de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et s'engage à faire

apparaître la participation de Pays de Gex Agglo sur tous les supports de communication utilisés par la Commune ;

- › décide d'adopter les tarifs des nouveaux éléments funéraires, maintient la répartition actuelle du produit des concessions du cimetière à savoir 2/3 pour la commune et 1/3 pour le C.C.A.S et rappelle que la révision périodique des tarifs se fera conformément aux délibérations portant délégation de fonctions au Maire ;
- › approuve la création d'un tarif de restauration scolaire pour les élèves et le personnel encadrant de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) et précise que la facturation correspondant aux repas pris par les élèves et adultes encadrant de l'ITEP pourra être adressée à l'organisme gestionnaire ;
- › approuve la convention de mise à disposition de locaux à l'école Parozet pour l'accueil des élèves de l'ITEP du Pays de Gex ;
- › approuve une convention entre la Commune et le Conseil départemental de l'Ain définissant les conditions administratives, techniques et financières des travaux d'aménagement de la RD 1005 s'agissant des trottoirs au niveau du quartier de Rogeland et du dévoiement de l'Avenue de La Poste ;
- › autorise Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à céder à Monsieur Thierry GIRARDIN le bien « 95-002 - Tracteur Iseki 9297 VC 01 » pour un montant de 900 € TTC et à procéder à sa sortie du patrimoine communal ;
- › décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 600 € à l'association Club Alpin Français (CAF) Pays de Gex pour une aide au renouvellement des prises fixées sur le mur d'escalade de la salle Perdttemps sachant que ces voies d'escalades sont utilisées par les collègues, lycée et licenciés CAF ;



- › approuve la mise à jour de la procédure d'achat de la Commune et précise que les nouvelles recommandations s'appliqueront au 1^{er} octobre 2019 ;
- › approuve la mise en place d'une convention avec la SAS JWS pour l'occupation de la parcelle communale cadastrée B22 au col de la Faucille pour une activité de paintball ;
- › autorise M. le Maire à signer le bail de location relatif à un appartement T3 sis 37 chemin de Belle Ferme au profit de la Communauté d'Agglo du Pays de Gex afin d'y loger les internes et médecins du centre de soins non programmés. Ce bail prend effet le 1^{er} octobre 2019 pour une durée de 9 ans ; la redevance mensuelle est fixée à 636,00 € (révisable annuellement selon l'IRL) plus 100 € de charges.

7 octobre 2019

Le Conseil Municipal

- › approuve les modifications apportées au budget général de la Commune ;
- › approuve les modifications apportées au budget forêt de la Commune ;
- › approuve le principe de désaffectation et de déclassement partiel du domaine public routier du Passage de la Couronne et autorise Monsieur le Maire à lancer l'enquête préalable au déclassement de cette portion ;
- › accepte d'acquérir les parcelles AD 249 et AD 251, d'une superficie cadastrale de 169 m², propriété de Madame VASSEUR Martine et de Messieurs DESBIOLLES René, Guy et Patrick, au prix de 1 €, d'acquérir la parcelle AD 254, d'une superficie cadastrale de 161 m², propriété de Monsieur DESBIOLLES Yves, au prix de 1 €, dit que les frais annexes liés à ces acquisitions seront supportés par la Commune, déclare que sur la base d'une

évaluation de la valeur vénale des parcelles concernées, par comparaison avec d'autres biens du même type, à savoir, un terrain à usage de voirie, trottoirs publics, le bien est estimé à 5 € par m² et constate que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;

- › accepte d'acquérir les parcelles AD 260 et AD 13, d'une superficie cadastrale globale de 22 979 m², propriété de Madame Micheline MOUILLET au prix de 2 137 047 €, dit que les frais annexes (acte notarié, indemnités d'éviction agricole) liés à cette acquisition seront supportés par la Commune, approuve la convention d'indemnisation pour perte d'exploitation à signer avec l'exploitant agricole, pour un montant total de 22 910,60 € et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget communal 2020 ;
- › approuve l'avenant n°1 à la convention pour la « réalisation d'un tourne-à-gauche équipé de feux tricolores pour l'accès au

Centre de Secours, RD 984c du PR 12+025 au PR 12+205 », à passer avec le Conseil départemental de l'Ain ;

- › approuve l'évolution du tableau des effectifs des emplois communaux ;
- › approuve la mise en place d'un nouveau contrat de location du droit de chasse à passer avec la Société de chasse, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2025, et fixe le loyer annuel à 100 € pour la durée du bail ;
- › approuve l'acquisition des deux lots d'affiches révolutionnaires datant de 1794 au prix de 400 € TTC versés à M. Gaëtan NOBLET ;
- › approuve le projet de convention à passer avec l'association « Ain Profession sport et culture » afin que les élèves des écoles primaires publiques puissent bénéficier d'un intervenant en gymnastique pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- › approuve le nouveau règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs applicable au 8 octobre 2019.



GEX EN MOUVEMENT

TRAVAUX AU STADE DE CHAUVILLY

Les quatre terrains sont dorénavant équipés d'un arrosage automatique. La prochaine phase de travaux consistera en la rénovation du bloc vestiaires et la reconstruction de locaux (bureau, salle de réunion, infirmerie, rangements sportifs).

BHNS



- **Plate-forme de stockage :** la plate-forme de stockage des matériaux entre la Place du Jura et l'avenue de la Gare est libérée et l'engazonnement terminé.
- **Végétalisation :** 14 érables seront installés le long du dévoiement de la RD1005 (avenue de La Poste) et 78 arbres, soit une alternance de quercus, d'érables et de liquidambers seront plantés d'ici à la fin novembre le long du parcours du BHNS (avenues de la Gare et des Alpes). Les massifs seront composés d'arbustes à feuillages caduques ou persistants (deutzias, potentilles, cornouillers, rosiers, spirées, ...).

LIGNE 33

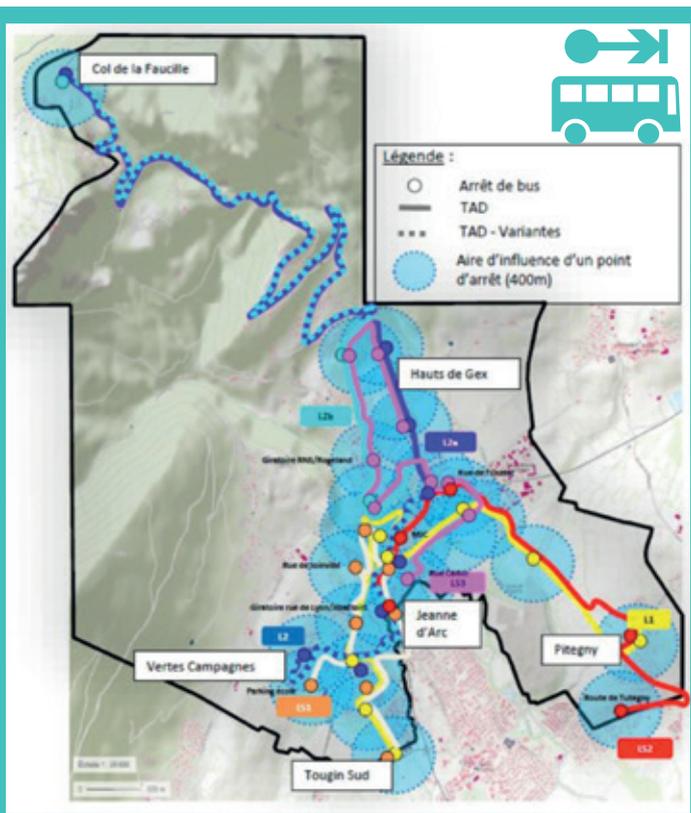
La ligne 33 (Société ALPBUS-Groupe RATP) relie Gex à Divonne, Saint-Genis-Pouilly, Thoiry et Bellegarde. Dans le sens Bellegarde/Divonne, le Car Région 33 voit son arrêt Gex-centre maintenu devant l'Hôtel Bellevue. Dans le sens Divonne/Bellegarde, son arrêt Gex-centre est transféré au niveau du terminus du BHNS des lignes F, 814 (GEX-COPPET) et future 818 (GEX-NYON), face au parc des Cèdres. Informations sur la ligne 33 : <https://www.ligne33.fr/>

Une application est téléchargeable sur Android et Apple ; elle permet de recevoir des alertes sur l'état du trafic.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le conseil municipal a pris connaissance, lors de sa réunion du 4 novembre, des résultats de l'étude lancée il y a un an concernant les lignes de transports à la demande pour relier les divers équipements publics aux différents quartiers périphériques de la ville.

L'objectif est une mise en service de ce transport au printemps 2020.



DÉNEIGEMENT

L'hiver accroît les dangers de circulation avec les brouillards givrants, pluies verglaçantes ou chutes de neige.



CÔTÉ MAIRIE

Le déneigement correct des routes et des rues par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. C'est la raison pour laquelle, **du 13 novembre jusqu'au 15 mars**, un arrêté municipal régit le déneigement des 40 km de voies par les agents communaux ainsi que le stationnement.

En cas de chute de neige, le stationnement des véhicules est interdit **de 0 heure à 9 heures** : rues Francis Blanchard, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Journans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, du Commerce, Charles Harent, des Acacias, Zécut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Folatière, de l'Hospice, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Etang, avenue de la Gare et place Perdtemps. Le stationnement est strictement interdit rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes, et ruelle de l'église.

Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, la Police Municipale pourra vous verbaliser.

CÔTÉ PIÉTONS

Une équipe des services municipaux est en charge du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour dégager les cheminements pour les piétons. Cet effort supplémentaire consenti par la Commune pour des raisons élémentaires de sécurité des piétons ne dispense pas les riverains de leurs obligations.

CÔTÉ RIVERAINS

Les riverains sont tenus d'enlever la neige recouvrant les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. En cas de verglas, un bon état de passage devra également être maintenu sur les trottoirs

CÔTÉ CONDUCTEURS

Il faut installer les équipements nécessaires et vérifier l'état et la pression des pneus, la batterie, l'éclairage et les essuie-glaces de son véhicule.

Le champ de visibilité du conducteur, vers l'avant, la droite, la gauche et l'arrière doit être dégagé pour une conduite en toute sûreté.

Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Merci pour votre compréhension et pour le respect de ces quelques règles basiques. Le déneigement est vraiment l'affaire de tout un chacun.



LES ACTIVITÉS HIVERNALES À LA STATION MONTS-JURA

LE SITE DE LÉLEX-CROZET

Le versant de Lélex sera ouvert **tous les jours du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 29 mars 2020**.

Le versant de Crozet, lui, sera ouvert **tous les jours jusqu'au dimanche 15 mars 2020 et, à partir du 16 mars, uniquement les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 29 mars**.

Le site de Lélex-Crozet est dédié au skieur alpin. Les pistes offrent le plus grand domaine et le plus grand dénivelé du massif jurassien. Ce site propose 24 pistes, 140 appareils fabriquant la neige de culture et 10 remontées mécaniques ainsi qu'une piste piétonne et 4 sentiers raquettes.



LE SITE DE MIJOUX-LA FAUCILLE

Le versant de La Faucille sera ouvert **tous les jours du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 29 mars 2020**.

Le versant de Mijoux sera ouvert **les week-ends ainsi que durant les vacances scolaires jusqu'au dimanche 15 mars 2020**. Ces dates peuvent varier en fonction de l'enneigement. Mijoux est un village multi-activités : le ski alpin se pratique au départ de Mijoux, en prenant le télésiège Valmijoux pour se rendre au Col de La Faucille et rejoindre la totalité du domaine où se présentent 13 pistes. Le ski nordique est accessible depuis le village et offre 35 km de pistes damées en double trace. Ce site propose aussi 1 piste piétonne et 1 sentier raquette.

LE SITE DE LA VATTAY-VALSERINE

Le site de La Vattay ouvre dès que le manteau neigeux est suffisant, **tous les jours jusqu'au dimanche 29 mars 2020**.

Ce site est entièrement dédié au ski nordique avec plus de 150 km de pistes dans la vallée de la Valsérine et sur le plateau de La Vattay sur lesquelles il est possible de pratiquer à loisir le skating ou l'alternatif.

La Vattay est un site connu et réputé mondialement pour la qualité et la variété de ses pistes. Des pistes, de la verte à la noire, toutes damées en double trace pour un ski adapté à tous les niveaux de pratique. Vous trouverez aussi 3 sentiers raquettes, 1 sentier piéton, des vestiaires, des douches et une salle hors-sac.

LE SITE DE MENTHIÈRES

Le site de Menthières sera ouvert **du jeudi au dimanche et durant les vacances scolaires de la zone A jusqu'au dimanche 8 mars 2020**.

Ce site, situé sur la commune de Chézery-Forens, offre toute l'ambiance jurassienne : un plateau vallonné et un horizon hérissé d'épicéas avec 6 pistes de ski alpin, 2 pistes de ski nordique et surtout un tapis roulant qui dessert tout un espace débutant. Une salle hors-sac est également à disposition.

Les dates mentionnées plus haut peuvent varier en fonction de l'enneigement des stations et des conditions météorologiques.



ACHETER SON FORFAIT

Depuis la mi-octobre, il est possible d'acheter son forfait saison Monts-Jura à l'agence de l'Office de Tourisme, 118 rue des Terreaux à Gex, où le tout nouveau guide station hiver est à disposition.

Le forfait « super-primeur » est à -30 % :

- > adulte alpin : 416 €
- > enfant (-15 ans) ou senior (65 ans et +) : 332 €
- > jeune (16 à 24 ans) : 364 €.

Le forfait saison nordique Montagnes du Jura est à -15 %, soit 96 €.

**Tarifs piétons
Saison 2019-2020**

	Adulte 16 ans et +	Enfant 5 à 15 ans
1 aller - retour offert	8 €	5,50 €
Pass Famille - retour offert (2 adultes + 2 enfants)	21,50 €	
Pass Duo* - retour offert	12 €	8,50 €
Pass Duo Famille - retour offert (2 adultes + 2 enfants)	32,50 €	
Pass Hebdo**	60 €	42,50 €

Bien d'autres informations (bulletin neige, commerces et services, transports et accès, location de matériel de ski, restaurants d'altitude, réservations de séjours, ...) sont disponibles sur le site <https://www.monts-jura.com/fr/>

* Duo : 2 allers-retours dans la même journée pour la même personne

[À Crozet : 2 allers-retours dans la même journée ou 1 aller-retour au Télécabine du Fierney + 1 aller-retour au Télécabini des Bergers]

** Pass Hebdo nominatif et limité à 2 allers-retours par jour.



GEX FÊTE NOËL !

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

OUVERTURE DE « GEX FÊTE NOËL ! »

> 16H - SALLE DES FÊTES

Spectacle enfants de la saison culturelle « Magichien » Liloo & Kristof.

Durée : 50 min. À partir de 4 ans, en famille.

Tarifs : 9 € / 5 € (2 à 8 ans) /

4 € (passeport culture jeunes).

Infos et réservations : service culturel.

> 17H - SALLE DES FÊTES

Vente de lampions par le Centre Socio-culturel Les Libellules.

> 17H30 - AU MILIEU DU PARC DES CÈDRES

Vente de lampions par le Centre Socio-culturel Les Libellules.

> 17H45 - DEPUIS LE PARC DES CÈDRES

JUSQU' À LA PLACE DE LA VISITATION
Déambulation aux lampions.

> 18H15 - PLACE DE LA VISITATION

Spectacle de feu « Swing, bretelles et étincelles » par la Compagnie FartFeuLu (durée 30 min).

La déambulation et le spectacle seront annulés en cas d'intempéries.

> 18H45 - MISE EN LUMIÈRE DE LA VILLE

> 19H

Prestation chorale du Chœur d'enfants du Pays de Gex, dirigé par Éric DIGAUD.

Buvettes et petites restaurations assurées par le Sou des Écoles et l'APEL Jeanne d'Arc. Vin et chocolat chauds offerts par l'association « Les Vitrines de Gex ».

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

> 11H - AU CINÉMA LE PATIO

Séance de cinéma (1h21) dès 3 ans en avant-première « **Le Cristal magique** ».

Date de sortie en salles : 11/12/2019.

Film d'animation de Nina Wels et Regina Welker. Tarif unique : 5.30 €.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

> 14H30-16H30 - CENTRE SOCIO CULTUREL LES LIBELLULES

Atelier parents-enfants 4/8 ans

« **Fabrication de décorations de Noël** ».

Tarif unique : 5€.

Infos et inscriptions : CSC les Libellules.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

> 10H15 ET 16H - SALLE DES FÊTES

P'tit Dèj spectacle « Le Petit Cirque ».

Concert d'objets dès 8 ans. Durée : 30 min.

Compagnie Laurent BIGOT.

Infos, tarifs et inscriptions :

CSC les Libellules. 04 50 28 34 17

> 13H30 - DÉPART DEPUIS LE CSC LES LIBELLULES

Pour la patinoire des Vergers de Meyrin.

Action seniors et famille.

Tarifs : selon quotient familial.

Infos et réservations obligatoires :

CSC Les Libellules.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

> 11H - AU CINÉMA LE PATIO

Séance de cinéma en avant-première « **SamSam** ».

Date de sortie en salles : 05/02/2020.

Film familial d'animation de Tanguy de Kermel. Tarif unique : 5.30 €.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

> 14H30-16H - CENTRE SOCIO CULTUREL LES LIBELLULES

Atelier parents-enfants « Biscuits de Noël ».

Infos et réservations obligatoires :

CSC Les Libellules.

> 16H30 - SALLE DES FÊTES

« **Dans un souffle blanc, sur les ailes du vent... Noël prend tout son temps.** »

Compagnie Les Voix du Conte - Claire PARMA.

Durée : 50 min - à partir de 5 ans, tout public.

Réservations entrée obligatoires : MJC de Gex.



Centre socioculturel Les Libellules - Gex

P'tits Dèj spectacle Parents - Enfants

Le Petit Cirque Laurent Bigod

Concert d'objets - dès 8 ans - 30 mn

Dans ce « Petit Cirque », tout fait de bricolages, de récup, de gadgets à trois sous, le musicien électroacousticien met en mouvement et en son des objets, des jouets. Frottements, cliquetis, vibrations et petites cascades surprennent toujours le public. **Une petite prouesse mécanique.**

Ce spectacle a parcouru plus de 25 pays, ne le ratez pas, il passe chez vous !




Samedi 14 Déc 19 - 10h15 et 16h
Gex - Salle des fêtes -77 rue de l'horloge

Adultes 8€ / 5€* et - de 18 ans 5€/3€* (*adhérent CSC)
5€ (bénéficiaires des minima sociaux)
Nombre de place limité - réservation indispensable

Information et réservation au CSC « Les Libellules »
228 Avenue des Alpes - GEX 04.50.28.34.17
secretariat@csclibellules.fr / www.festivaltoutotarts.com

Samedi 1er Février 2020 - Guinguette en famille

PROGRAMME CONCOCTÉ PAR :

Le service culturel de la ville – 04 50 42 63 29 – culturel@ville-gex.fr

Le CSC Les Libellules – 228 avenue des Alpes – 04 50 28 34 17 – secretariat@csclibellules.fr – https://www.facebook.com/csclibellules

La MJC de GEX – 47, rue de Gex-la-ville – 04 50 41 75 74 – info@mjc-gex.fr – https://fr-fr.facebook.com/mjc-gex/



LES GEXOIS

NOUVEAUX COMMERCES

Bar Le Colonial



Le Colonial a changé de propriétaire. Depuis le 4 novembre, Madame Céline Chanel a repris le flambeau du bar situé place Perdtemps. En plus de l'activité de bar, elle proposera prochainement de la petite restauration ainsi que des soirées à thème animées par des groupes de musique. Il sera toujours possible de déguster des fondues, uniquement sur réservation. Le bar est ouvert toute la journée sans interruption.

⊕ **Ouverture dès 8 h sauf samedi et dimanche à 9 h. Fermeture mercredi et dimanche soir.**
Bar Le Colonial – 596 avenue des Tilleuls
Tél. 04 50 42 92 83
Page Facebook : Le Colonial de la P'tite C

Tattoo SHOP L-Ink



Le salon de tatouages Tattoo Shop L-Ink s'est installé à l'Aiglette. Créé par Monsieur Luis Pelicho, il a ouvert ses portes début avril. Après échanges et discussions, il réalisera un projet personnalisé qui correspondra ainsi au mieux aux désirs des personnes. Il travaille avec des produits testés en laboratoire sous des normes d'hygiène strictes. Vous pouvez suivre son actualité sur Facebook et Instagram.

⊕ **Ouvertures : du mardi au vendredi de 10 h à 19 h, le samedi de 10 h à 16 h 30.**
Tattoo SHOP L-Ink
136 rue des Entrepreneurs
Tél. 06 17 43 44 09
Link.pelicho@gmail.com

Salon Bel à coiffer



Madame Delphine Bel Akahal a ouvert son salon de coiffure Bel à coiffer, situé au Tétrás, le 14 octobre dernier. Elle accueille femmes, hommes, enfants, et propose toute une gamme de prestations : couleur, permanente, défrisage, mèches et taillage de barbe pour les hommes. Madame Delphine Bel Akahal saura vous conseiller et réaliser des coupes modernes et dynamiques. Elle travaille aux côtés d'une esthéticienne, Madame Mélanie Marot, du salon Mel'Esthétique, qui est installée à Gex depuis plusieurs années. Vous pouvez suivre son actualité sur Facebook et Instagram.

⊕ **Ouverture tous les jours sauf le mercredi. Possibilité de rendez-vous en soirée.**
Bel à coiffer
Avenue de la Gare, Résidence Le Tétrás
Tél. 06 79 13 58 34
badelphine26@gmail.com
www.belacoiffer.com

ASSOCIATIONS

La Remise 01



Exposition de véhicules aux journées portes ouvertes du CERN



Stand de « La Remise 01 » à Oyonnax

La saison 2019 du Musée Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Ain a été très satisfaisante pour les membres du bureau de « La Remise 01 ». Elle s'est terminée en septembre par une participation de l'association dans deux grandes manifestations.

La première, les 6, 7 et 8 septembre, pour la célébration du bicentenaire des Sapeurs-Pompiers de la ville d'Oyonnax. « La Remise 01 » était présente pendant les trois jours sur le parking de la Grande Vapeur avec un stand pour la publicité du Musée de Gex et pour le grand défilé historique du vendredi soir avec une mise à disposition de 5 véhicules anciens.

La seconde, les 14 et 15 septembre, consistait en une exposition pour les journées portes ouvertes du CERN. « La Remise 01 », invitée par les responsables de la sécurité de CMS au point 5 à Cessy, a présenté l'histoire de la Fire Brigade du CERN de 1958 à 2000, avec plusieurs véhicules, diverses tenues et casques ainsi que du matériel utilisé durant cette période.

L'association a également présenté le Musée de Gex aux nombreux visiteurs.

Les bénévoles de l'association travaillent actuellement pour effectuer quelques changements dans l'organisation des expositions pour la saison prochaine. Ouverture le samedi 2 mai 2020.

Les échos du Téléthon



« Coprésidente depuis 2 ans avec M. Patrick GRADOZ après 10 années en tant que secrétaire, il me tenait à cœur que l'association **Les Chevaliers de l'oiseau** soit présente ailleurs que durant la fête de l'oiseau. Le Téléthon étant une cause qui me tient à cœur, il m'est venu l'idée de concilier mon association avec cette bonne cause.

Amoureuse de la course à pieds et de ma ville, j'ai souhaité organiser cette course familiale ouverte à tous. Le but ? Relier Gex à Paris en effectuant 540 km sur une boucle de 1 km durant la journée. Marcheurs, coureurs, vélos pour les enfants, parents avec poussettes, le parcours santé des Berges de Journans étant un terrain en graviers, les fauteuils roulants pouvaient aussi participer. Je me suis mise en relation avec Yannick DEPRAZ, membre de l'antenne AFM Téléthon du Pays de Gex et j'ai soumis mon idée qui a immédiatement plu ainsi qu'aux élus de Gex.

De fil en aiguille et grâce à 6 sponsors (Allianz Gex, CIC Gex, BC Charpentes, Netto Prévessin, BerthieSport Segny, Garage Rendu Gex) et avec l'aide précieuse de la ville de Gex, nous avons passé une excellente journée et même dépassé mes espérances.

Les chiffres clés de la journée : **14 bénévoles unis et soudés pour un objectif plus qu'atteint : 716 km parcourus avec 151 participants.**

3 records :

- **Adulte** : 18 km parcourus en 3 h par Alexandre THIBOUD, membre de l'association Cop'Ain de Trail.
- **Enfant** : 32 km parcourus en 7 h par Youssef ABDEREMANE du collège Charpak.
- **Tour le plus rapide** : 3'14 le kilomètre par Thomas BOUILLOT, membre de la team BerthieSport.

Nous avons récolté **1 300 € reversés en totalité à l'AFM-Téléthon.**

Cette 1^{re} édition a été placée sous le signe de l'entraide, grâce à nos élus qui ont ouvert la course à 9 h 30 et nos associations Gessiennes qui ont effectué des kilomètres : L'Amicale des Donneurs du sang de Gex, La Gexoise, Le Gex Ski Club, Les Cop'ain de Trail, Team BerthieSport, le Quart d'Heure Gessien.

Je remercie du fond du cœur tous les sponsors pour m'avoir fait confiance et suivie dans cette belle aventure, les bénévoles qui ont assuré sur toute la journée et tous les participants. Sans eux, rien n'aurait été possible ! Un grand merci et à l'année prochaine avec un nouvel objectif à atteindre ! »

Auréliе BOUILLOT



ZOOM SUR...

Le parcours historique

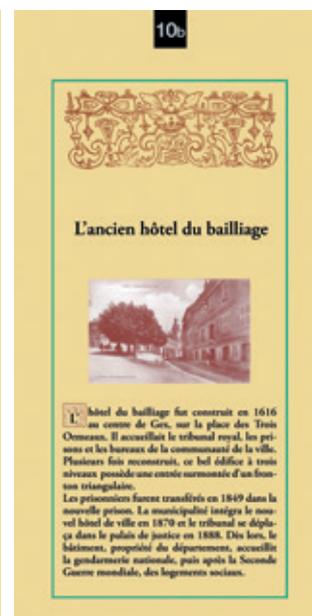
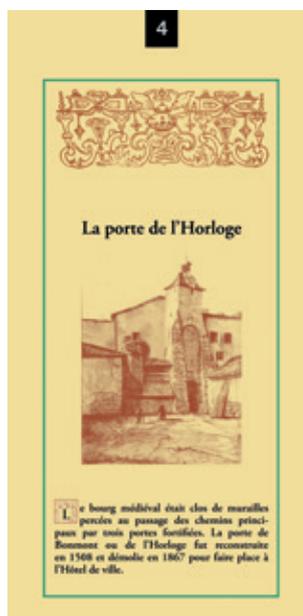
Les premiers panneaux du parcours historique de la ville ont déjà plus de 25 ans. Certains panneaux abîmés avaient été rénovés et remplacés l'année passée. Cet automne, le parcours s'est agrandi, comptant 30 panneaux supplémentaires, installés en centre-ville, ou en cours de pose.

Le patrimoine de la ville est riche et mérite d'être mis en valeur. Ainsi, les nouveaux panneaux font la part belle aux bâtiments emblématiques de Gex : l'hôtel Bellevue, l'ancien hôtel du bailliage sur la place de l'Appétit ou encore l'ancienne cure à Perdtemps... Ils sont nombreux. Il était important de mettre à jour le parcours et de bénéficier des dernières recherches historiques, notamment sur le château. Les recherches et l'écriture des textes ont ainsi été réalisées par l'historien Alexandre Malgouerné. C'est la société Terracarta qui a produit les panneaux. Ceux-ci ont dû s'insérer dans le parcours existant, impliquant une numérotation particulière (2a, 2b, 2c etc.).

Par ailleurs, un petit livret détaillant le parcours est en préparation et vous accompagnera dans votre visite. Il sera gratuit et disponible en mairie.

Vous pouvez ainsi découvrir l'histoire de la ville et son évolution, de la création du bourg médiéval à son extension au XIX^e et XX^e siècles, en vous promenant dans les rues de la ville.

Bonne visite !



- 1 Office de Tourisme
- 2 Avenue de la Gare
- 2a L'hôtel Bellevue
- 2b La fruitière de Gex
- 2c Le couvent des dames de la Propagation de la Foi
- 3 Rue des Terreaux (anciens fossés des remparts du bourg médiéval)
- 3a Le Couvent des Carmes
- 4 La Place Gambetta (Porte de l'Horloge, beffroi de la commune)
- 5 Option : « Pôle judiciaire »
- 6 Le palais de justice et les prisons
- 7 Exemple de prison à cellules individuelles
- 7a Le temple protestant
- 8 La fontaine de l'Horloge
- 8a L'hôtel de ville
- 8b L'hôtel de la Sous-Préfecture
- 9 La maison Nicod
- 10 La place de l'Appétit « Pôle politique »
- 10a La maison Fournier
- 10b L'ancien hôtel du bailliage
- 10c La maison de Brosses-Panissod
- 10d La maison Harent
- 10e La maison Emery
- 10f La maison Fabry
- 10g La maison Lucien-Brun
- 10h La maison Balleidier
- 11 Place de la Fontaine (Fontaine des quatre Goulettes (1746), porte XV^e siècle)
- 12 La fontaine des quatre Goulettes
- 12a Les anciennes écoles primaires
- 13 Parvis de l'église du XIX^e siècle
- 14 Intérieur de l'église (baptistères décorés du XV^e et XVI^e siècles, tableau religieux du XIX^e siècle)
- 15 Rue Charles Harent
- 16 Mamelon Vert (Vue sur le lac Léman et Genève)
- 17 Le Mamelon Vert
- 18 Ruelle de la Côte aux Dindes
- 18a L'ancienne cure
- 19 L'école de Perdtemps
- 19a L'ancienne église Saint-Pierre
- 19b Le monument aux morts 1870-1871
- 20 Avenue de Perdtemps (Pôle religieux jusqu'au XIX^e siècle puis champ de foire)
- 21 La place Perdtemps
- 21a Le couvent des Ursulines
- 21b L'ancienne pompe à incendie
- 22 Rue du château
- 23 Une maison du XVI^e siècle
- 23a Une maison de ville (30 rue du Château)
- 23b Une maison de ville (52 rue du Château)
- 24 Chemin de la Chenaillette
- 25 Le château de Gex
- 26 La maison Duval
- 27 Le Bourg et le Château de Gex
- 28 Rue du Commerce Option « Pôle artisanal »
- 28a La Visitation
- 29 Passage de la Fontaine
- 30 La Fontaine du Grenier
- 31 Chemin de la Chenaillette
- 32 Les tanneries
- 33 La Maison Beauchetle et le grenier à sel
- 34 La pharmacie Grosfillex
- 35 Statio militum



LA TRIBUNE GEXOISE

Gex Avenir

L'environnement en question

Avec le réchauffement climatique et ses conséquences, désormais au cœur des préoccupations de tous et des angoisses collectives, les collectivités ont souvent longtemps agi dans divers domaines ; pour notre ville et l'Agglomération Pays de Gex et nos partenaires (Département, Pôle métropolitain du Genevois français, Région) :

- › le développement des transports en commun et des modes doux,
- › la création d'aménagement des voies de modes doux (piétons, cyclistes),
- › le passage progressif de notre flotte de véhicules vers l'électrique,
- › l'achat de vélos électriques pour les trajets internes à la ville de certains agents municipaux,
- › trois stations de recharge pour les véhicules électriques : Perdtemps, centre culturel et Charpak,
- › 300 arbres plantés en milieu urbain en cinq ans,
- › isolation et réseau de chaleur de bâtiments communaux économes,
- › valorisation des espaces verts urbains / création d'un verger à Parozet,
- › rationalisation de l'arrosage sur les terrains de sport de Chauvilly,
- › passage à 37 % des éclairages publics en LED beaucoup moins gourmands en électricité,
- › réduction de l'éclairage public avec coupure nocturne partielle,
- › réfection, avec nos partenaires, des réseaux d'eau potable pour limiter les déperditions.

Il reste beaucoup à faire mais les avancées ont été notables.

› **Pour Gex Avenir,**
Christian PELLÉ

Solidarité pour l'Avenir de Gex

Le 15 mars vous allez élire un nouveau Conseil municipal. Cette élection est triplement importante. D'abord parce que vous allez choisir ceux qui vont orienter la vie de notre ville durant six ans. Aussi parce que certains d'entre eux vont siéger à l'Assemblée de l'Agglomération du Pays de Gex qui joue un rôle de plus en plus grand dans notre quotidien. Enfin, les élus municipaux, également grands électeurs, éliront pour un mandat de six ans les trois sénateurs de l'Ain, qui auront le pouvoir de peser sur la politique d'au moins deux gouvernements.

Le 15 mars, si vous habitez Gex*, si vous avez 18 ans révolus et êtes citoyen d'un des 28 états de l'Union Européenne, vous pourrez voter. Mais attention, seulement si vous êtes **inscrits sur la liste électorale de Gex avant le 8 février 2020**. Après il sera trop tard !

En ce qui concerne les élections proprement dites, à ce jour aucune liste de candidats ne s'est encore déclarée. La liste SPAG a fait le choix de ne pas se représenter, au moins sous sa forme actuelle. Cependant, ce qui est certain, c'est que la pluralité des listes représentées au conseil municipal a été la clé de la réussite des projets menés à bien durant ces six dernières années de mandat.

C'est pourquoi nous invitons tous les Gexoïses concernés par le devenir de notre ville à s'engager dans la campagne électorale en se faisant connaître à l'adresse courriel suivante : pourgex.2020@gmail.com ou par message vocal ou SMS au 06 82 19 72 74. C'est avec vous que nous construisons la liste et proposerons le programme de 2020.

Solidaires Pour l'Avenir de Gex vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année.

* ou si vous êtes contribuable aux impôts locaux ou gérant d'une société gexoïse.

› **Michel AMIOTTE, Sylvie Caroline BROCHIER, Sébastien CHARPENTIER,**
Guy JUILLARD, Patrick MONNOIRE

Humanisme et Participation

Du débat d'orientation budgétaire pour 2020 ressort une situation financière maîtrisée, fruit d'une gestion timorée, qui sera fortement impactée par le projet Cœur de Ville, l'implantation du futur lycée et une nécessaire adaptation des services communaux.

Ainsi la convention entre la Ville et la Région prévoit notamment « qu'une réflexion puisse s'engager sur la faisabilité matérielle, juridique et financière d'équiper le futur lycée d'une cuisine centrale susceptible de préparer les repas servis dans les cantines des écoles primaires de la commune ».

Cette avancée vient conforter les propositions, partagées ici (juin-juillet 2018), sur la pertinence d'une production des repas sur place. Notre vision s'était alors déjà exprimée en anticipant la réglementation. En effet, depuis le 1^{er} novembre 2019, conformément à la loi Agriculture et Alimentation, les villes doivent apporter des transformations qualitatives à leurs menus de cantines : un repas végétarien par semaine, et dès 2022, au moins 20% de produits bio ; l'État devant accompagner les collectivités dans la transformation de leurs restaurants collectifs pour être conformes à la loi (<https://frama.link/Vegecantine>).

S'affranchir des sous-traitants de la restauration collective, encore récemment au cœur de polémiques, présente de multiples intérêts pour les habitants de Gex : développer l'emploi local, choisir la provenance des produits, réduire l'impact sanitaire et écologique des conditionnements, contrôler la qualité avec un haut niveau d'exigences.

Les propos de la majorité n'ont pas été pour nous assurer de leurs convictions sur ces points, aussi soyons vigilants face à l'immobilisme et au passéisme quand l'urgence environnementale est à notre porte.

› **Contact : humanismetparticipation@gmail.com**
Pour Humanisme et Participation – Muriel CHARRE – André DUBOUT



SE DIVERTIR À GEX

Pour être informé(e) régulièrement sur la vie culturelle et recevoir la lettre d'informations, il suffit de s'inscrire sur le site www.ville-gex.fr, rubrique « sortir, se divertir ».

INSTITUTIONNEL

- > **Lundi 16 décembre, 18 h 30**
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.
- > **Mardi 17 décembre, de 18 h à 19 h**
Permanence de V. Baude et G. Paoli, vice-présidents départementaux, à la mairie de Gex
veronique.baude@ain.fr – gerard.paoli@ain.fr
Secrétariat au conseil départemental : 04 74 32 32 03

Samedi 4 janvier, 19 h Cérémonie des vœux à l'espace Perdtemps.

- > **Lundi 20 janvier, 18 h 30**
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil.

MÉDICAL / SANTÉ

- > **Lundi 16 décembre, de 15 h à 19 h**
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160 rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion.
- > **Lundi 6 janvier 2020, de 14 h 30 à 16 h 30**
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, Avenue de La Poste.

MUNICIPALITÉ, ASSOCIATIONS

- > **Mercredi 4 décembre**
Ouverture de « GEX FÊTE NOËL ! ». Voir page 7.
- > **Vendredi 6 décembre, de 19 h 30 à 22 h 30**
Soirée Jeunes DJ/Fluo à la salle des fêtes.
Organisation, informations, réservations : CSC Les Libellules – 228 avenue des Alpes 04 50 28 34 17 – secretariat@csclibellules.fr
<https://www.facebook.com/csclibellules>
- > **Samedi 7 décembre**
Sortie Ados à Aquaparc « Le Bouveret ». Départ à 13 h du CSC retour à 20 h. Organisation : CSC Les Libellules – 228 av. des Alpes – 04 50 28 34 17
- > **Dimanche 8 décembre**
De 9 h à 13 h : Bourse aux jouets du Sou des Écoles. Espace Perdtemps. Dépôt du matériel : 7 décembre de 15 h à 18 h. <https://soudegex01.wixsite.com/www.soudesecolesgex.canalblog.com>
11 h : Séance au Cinéma Le Patio. Voir page 7.

Samedi 7 décembre 2019 de 10h00 à 12h00 à l'Espace PERDTEMPS

Animations proposées :

- **trois parcours gymniques**, pour les enfants jusqu'à 10 ans, avec du matériel prêté par les écoles (parcours créés par le Conseil Municipal Jeunes)
- **des activités ados / adultes sportives** avec du matériel (lances, cibles, commandes...) organisées par les Jeunes Sapeurs-Pompiers
- **une initiation aux gestes de premiers secours**, à la manipulation d'un défibrillateur, aux bandages... proposée par la Protection Civile
- **des cours collectifs de fitness en non stop** : 10h : zumba, 10h30 : piloxing, 11h : cardio boxing, 11h30 : free-style, fitness-crostraining organisés par la MJC de Gex
- **un défi gainage et pilates**, encadré par PostureCo
- **la vente d'objets téléthon** par le Club de Devots du Glos des Abeilles.

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR CETTE CAUSE NATIONALE !

Droit d'entrée : 1 euro (à partir de 3 ans). Dons libres.
Les enfants de moins de 12 ans seront accompagnés par un adulte.
Vente de gâteaux, friandises et boissons.

Le centre socioculturel Les Libellules reversera à l'AFM-Téléthon 2 € / entrée vendue lors du P'tit Déj spectacle du 14 décembre à la salle des fêtes.

- > **Mercredi 11 décembre, de 14 h 30 à 16 h 30**
Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », atelier créatif 4-8 ans au CSC Les Libellules. Voir page 7.

- > **Samedi 14 décembre**
À 10 h 15 et à 16 h : Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », P'TITS Déj Spectacle Le PETIT Cirque. Voir page 7.

- 13 h 30 :** Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », sortie Famille à la Patinoire des Vergers (Meyrin). Voir page 7.

À partir de 19 h : Fête de l'école de rugby de l'USPG. À l'espace Perdtemps. Tout public.
secretariat@uspgrugby.com
www.uspgrugby.com/
<https://www.facebook.com/uspgrugby/#>



- > **Samedi 14 et dimanche 15 décembre**
Compétition départementale organisée par La Gexoise au complexe sportif du Turet. presidentlagexoise@gmail.com
www.lagexoise.fr

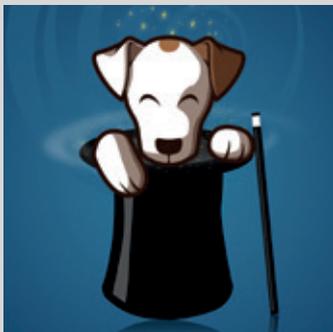
- > **Dimanche 15 décembre, à 11 h**
Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », séance au Cinéma Le Patio. Voir page 7.

- > **Mercredi 18 décembre**
De 14 h 30 à 16 h : Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », Atelier Biscuits de Noël. Voir page 7.
16 h 30 : Dans le cadre de « Gex fête Noël ! », spectacle de CLAIRE PARMA. Voir page 7.

- > **Dimanche 5 janvier, à 12 h**
Repas des Aînés organisé par le CCAS à l'espace Perdtemps. 04 50 42 63 01.

SAISON CULTURELLE

- > **Mercredi 4 décembre 2019, 20 h 30 à la salle des fêtes « Magichien »**
Tarif plein : 9 €
Tarif enfant (2 à 18 ans) : 5 €
Tarif passeport culture jeune : 4 €



- > **Samedi 25 janvier 2020, 20 h 30 à l'espace Perdtemps « Verino »**
Tarif unique : 25 €
Réservations : 04 50 42 63 29 et culturel@ville-gex.fr



EN TOURNÉE

VERINO

Verino. Son micro. Le stand up 3.0.

Il est comme un pote aux 300 000 spectateurs qui te parle de tout, avec un regard... comment dire... bien à lui... Rien ne lui échappe. Verino saisit tout. Verino voit tout. Il a l'art et la manière de surprendre et de te faire rire quand tu ne t'y attends plus en maniant habilement tous ses sujets, des plus légers aux plus sérieux : le féminisme, la paternité, l'actualité, le handicap...

Pendant plus d'une heure, Verino t'aura fait rire. Sans répit. Sans te rendre compte de rien. Et ça t'aura fait du bien !

"Elles enchantent le public" Elle

"Moderne. Caillotté. Glamour." Le Monde

"La salle est debout, courez-y" Le Parisien

"Notre coup de cœur" Le Figaro

"De l'énergie, du pep's, la salle est debout" Soir à Paris

"Courez voir ce spectacle vif et décalé" Le Parisien Mag

"Une énergie folle. Elles nous font rire aux éclats !" Veillon Formis

"Une bulle de fantaisie qui fait du bien. Formidable" Europe 1

"Détonnant, décomplexé, les coquettes sont chouettes" RTL

De et avec Verino
Mise en scène de **Thibaut Evraud**
Collaboration artistique **Aude Galliou, Marion Balestrieri**

JUSQU'EN JUIN 2020

DUMONTET
PRODUCTION

ÉCOLE DE MUSIQUE

www.ecoledemusiquegex.org

Renseignements : accueil mairie – 04 50 42 63 29 – culturel@ville-gex.fr



GEX PRATIQUE



Le guichet unique d'information et de soutien aux aidants familiaux vous propose :

- Un accompagnement dans vos démarches administratives.
- Une aide dans vos démarches d'accès aux droits.
- Assure un lien avec les autres services.
- Une orientation vers des groupes de soutien, de parole, des activités et des formations pour aidants familiaux.

Service gratuit.

Rencontrons-nous lors de nos permanences ou sur rendez-vous dans tout le département :

- 12 rue de la Liberté – 01000 Bourg-en-Bresse
- 06 95 97 01 19
- isaf@udaf01.fr
- www.paroledefamille01.fr

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Waly-Madiba DIOME	19.08.2019
Léon BONNET	22.08.2019
Hugo BOILLOT	01.09.2019
Clémence MATHIEU	01.09.2019
Paul AGUAYO	09.09.2019
Eden BORCKHOLZ ADRIOUD	26.09.2019
Ziyed BESSAHA	30.09.2019
Zoé PALANQUE, née à Gex	29.10.2019

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Sabiha AZIEZE et Ender TORUN	28.09.2019
------------------------------	------------

Félicitations à

Émilie REESE et Havard SELSETH	25.09.2019
Mathilde BOUDJENA et Jonathan THIEBAUD	30.09.2019
Jessica GAUTHIER et Anthony HELLIET	09.10.2019
Amandine VILLAIN et Ludovic TRIPIER	11.10.2019
Mélo die FABRI et Christian BERTRAND	07.11.2019

Condoléances aux familles de

Clarisse PONCET veuve LACHIZE	07.09.2019
Paulette POUSSARD veuve REDIER de la VILLATTE	22.10.2019

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX | 04 50 42 63 00
www.ville-gex.fr | mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint
Nombre d'exemplaires : 6700 | Photos : commission Communication
Comité de rédaction : Odile MILLEREU, Jérémie VENARRE
Création graphique et réalisation : PAO Concept | Impression : Bezin Haller

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

- **Patrice DUNAND, Maire**
Personnel, Sécurité et Administration
➤ **Dominique COURT, 1^{re} adjointe**
Affaires culturelles et Jeunesse
Mercredi 16 h à 18 h
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Christian PELLÉ, 2^e adjoint**
Voirie, Bâtiments, Espaces verts et Environnement
Lundi 10 h 30 à 12 h
Jeudi 10 h 30 à 12 h
(permanence lundi 9 h à 10 h 30 et jeudi 9 h à 10 h 30)
- **Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e adjointe**
Urbanisme et Transport
Mardi de 14 h à 16 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
- **Daniël ROBBEZ, 4^e adjoint**
Sport et Associations
Jeudi de 17 h 30 à 19 h 30
- **Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e adjointe**
Affaires scolaires
Mardi 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi 9 h 30 à 11 h 30
- **Benoît CRUPPENINCK, 6^e adjoint**
Économie et tourisme
(permanence lundi de 17 h à 18 h)
- **Monique MOISAN, 7^e adjointe**
Affaires sociales
Lundi de 9 h à 11 h 30
Jeudi de 9 h à 11 h 30
- **Jérémy VENARRE, 8^e adjoint**
Communication, Valorisation patrimoniale
Mardi de 18 h 30 à 20 h
- **Véronique GILLET, 9^e adjointe**
Logement
Lundi de 15 h à 17 h
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Mairie**
77, rue de l'Horloge BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Bibliothèque municipale**
Lundi, jeudi, vendredi de 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires : mêmes horaires ; fermeture les jours fériés.
- **Piscine municipale**
Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur www.ville-gex.fr
- **Police municipale**
Du lundi au vendredi de 8 h à 9 h et de 17 h à 18 h
Le samedi (sur RDV) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09
- **Sous-Préfecture**
26, rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45
Point d'Accès Numérique (aide aux démarches concernant les cartes grises) : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45.
Tél. 04 50 41 51 51

- **Centre des Finances Publiques**
10, place Gambetta
Lundi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h
Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h
- **La Poste**
Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h
- **Point d'Accès au Droit**
28, rue Ernest Zégué
Entrée du bâtiment : 148, rue du Commerce
Tél. 04 50 41 35 86
pad@ccpg.fr

- **MSAP (Maison de Services Au Public)**
Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h
Adresse : 135, rue de Genève 01170 GEX
Accompagnement des Gessiens dans leurs démarches, notamment en ligne (CAF, CPAM, Pôle Emploi...)
Vente de titres de transports, organisation de rendez-vous pour traiter de situations particulières ainsi qu'aide aux démarches d'accès au logement social.

- **Service Emploi CAPG**
emploi@paysdegexagglo.fr
Offres d'emploi sur :
<https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/offres-emploi/>

- **Office de Tourisme du Pays de Gex Agence de Gex**

- 118, rue des Terreaux
Tél. 04 50 28 09 16
contact@paysdegex-tourisme.com
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 13 h
Fermeture les jours fériés.

- **Inspection de l'Éducation Nationale**
Circonscription du Pays de Gex
26, rue Charles Harent
01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

PERMANENCES

- **Caisse d'Allocations Familiales**
Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève à ST GENIS POUILLY
Tous les mercredis, sur RDV, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

- **Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)**
Sur RDV en contactant le Point d'accès au droit : 04 50 41 35 86

- **Mutualité Sociale Agricole**
Salle des arcades de 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur RDV
Tél. 04 74 45 99 00

- **Point Accueil Solidarité de Gex**
228, avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; mardi de 9 h à 12 h
Accueil téléphonique : lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12h30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; samedi de 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

- **RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)**
Salle Arcades, sur RDV
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

- **MAISON DES USAGERS GESSIENS**
2 guichets regroupés par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly Technoparc
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 17 h

- **DÉCHETS**
04 50 40 95 00
(du lundi au vendredi)
www.monservicedechets.com

- **EAU ET ASSAINISSEMENT**
04 85 29 20 00
regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

- **Déchetteries du Pays de Gex VERNONEX (CD 15) :**
04 50 42 74 74
ST GENIS
(chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON
(Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64
Ouverture au public (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 8 h 30 à 17 h ; le dimanche de 9 h à 12 h
Fermeture les jours fériés.

NUMÉROS D'URGENCE

- **Pharmacies de garde :**
composez le 32 37
- **Médecins de garde :**
composez le 15
- **Gendarmerie :** 04 50 41 54 26 ou composez le 17
- **Pompiers :** composez le 18
- **Hôpitaux :**
Centre Hospitalier Alpes Léman (CONTAMINES SUR ARVE) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (ANNEMASSE) : 08 26 30 00 74
SAINT-JULIEN-EN-GÉNEVOIS : 04 50 49 65 65
Cantonal (GENÈVE) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (MEYRIN) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des Consultations Médicales.
Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

MARCHÉ

Le samedi jusqu'à 12 h 30
rue des Terreaux

